

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

**Retrait des dossiers d'inscription : du 6 février au 24 février 2012 au pôle multimédia
(Annexe Mairie 6, rue de la poste - SOCHAUX)**

Dépôt des dossiers d'inscription : au plus tard le 29 février 2012

Commission de pré sélection (sur dossier) : le 8 mars 2012 à 14h en mairie

Jury de sélection (en présence des jeunes) : le 21 mars 2012 à partir de 9h30

Rappel de l'action

Mettre en œuvre un dispositif de contrepartie permettant aux jeunes de 18-25 ans de passer le permis de conduire en échange de la réalisation d'un projet d'action ou d'activité d'utilité publique/ sociale sur la commune de Sochaux et d'un accompagnement social, éducatif et professionnel.

Public concerné

10 jeunes âgés de 18 ans dans l'année en cours et 25 ans révolus habitant Sochaux.

Critères de sélection des candidats

1. Habiter dans la commune depuis au moins six mois
2. Les revenus du candidat seront pris en compte sur la base du revenu fiscal familial divisé par le nombre de part et plafonné au smic
3. Etre inscrit dans une démarche de projet professionnel et/ou engager dans une démarche d'insertion y compris les étudiants boursiers et les apprentis.
4. Avoir obtenu l'ASSR au collège ou engager la formation auprès d'un organisme tel que le GRETA
5. Être recensé
6. Avoir fait sa journée d'appel avant de passer l'examen de la conduite
7. Présenter sa motivation
8. S'engager dans une contrepartie de bénévolat d'utilité publique/sociale de 46h
9. Avoir participé à la ½ journée de prévention routière organisée par la Ville
10. Les personnes s'engagent à effectuer chaque démarche nécessaire au financement de leur permis de conduire, à respecter les clauses du contrat et mener à terme la formation jusqu'à l'obtention de ce permis de conduire.
10. S'acquitter de 50 € lors de l'inscription à l'auto école.

Contact : V. MOUGEY au Pôle multimédia de la Ville de SOCHAUX

03.81.94.53.42

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique